{ Bergues le 9 7bre 1776. — M. Daignan }

n.° 4.

Monsieur et très honoré Confrere

repondu le 28 7bre 1776

j'ay lu, avec le plus grand plaisir, l'excellent memoire que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser sur l'établissement de la societé de Medecine je me ferai une gloire, soyés en convaincu, de contribuer en mon particulier, en tout ce que je pourrai au bien qu'on se propose dans cette institution. mais puisqu'il est question d'épidemies, je dois vous prevenir qu'il n'y en a pas dans le pays ci, et qu'il ne peut pas y en avoir, de plus terrible ni de plus pressante que celle qui regne en medecine. elle est telle que vous ne devés rien en attendre, avant de l'avoir extirpée, et je doute qu'on y reussisse, à moins d'y opérer une revolution, qui en change entierement la face. ne me demandés aucun eclaircissement de plus sur ~~[illegible]~~ j'en ay parlé assés clairement, sans aucun dessein particulier, dans les memoires que vous avés, et dans quelques autres qui sont dans votre voisinage. vous ~~[illegible]~~ si je vous en disois ~~davantage~~, l'objet est assés important pour mériter

ARC 38 n° 1

toute votre attention er votre presence vous aviés passé, il y a quelque tems a Cerbourg, si j'en avois été prevenu, je vous aurois évité la peine d'un second voyage, que je regarde, comme indispensable, en vous mettant aportée de verifier par vous même, tout ce que je vous aurois dit, et je vous aurais aidé beaucoup, mais mon plus grand empressement auroir été de vous marquer la satisfaction que j'aurois eu de vous connoître personnellement et de vous assurer de vive voix da mon zele a de la haute considération avec laquelle j'ay l'honneur d'être

Monsieur et très honoré confrere

votre très humble
et très obéissant serviteur

Dangreau

je profite de cette occasion pour vous communiquer une observation sur un françois meccssé le cantonn de flandre que vous connoissés.
on voit assés generalement que les hivers rigoureux sont

pres les chenilles, cela ne s'accorde pas avec le fait suivant

le 8 du mois de juillet dernier nous eumes un orage assés violent le 7 on s'apperçut a bourbourg d'une si prodigieuse quantité de chenilles, quil sembloit quelle s'en etoit passé partout en meme temps, ou qui s'en est assemblé. elles avoient attaqué en cette campagne que les lins, les pois et les feves, qu'elles ont devoré jusqu'a la tige. le bled et les autres grains ont eté a l'abri de ce fleau qui avoit d'abord paru borné a quelques pieces de terre isolées et separées les unes des autres, mais s'est tellement propagé de proche en proche que la chatellenie a eté presque entierement ravagée en moins de trois semaines. on a cependant remarqué qu'il y a eu quelques pieces de lin et de pois peu endommagées au milieu de plusieurs autres ou il ne restoit pas vestige de verdure

on n'a pas manqué, comme vous pensez bien, d'attribuer ce phenomene a quelque cause surnaturelle, on concoit que on a fait des processions qui n'ont point fait grand effet. quelques esprits plus foibles ont cru au sortilege, si bien que deux jeunes fermiers ayant rencontré une vieille femme en allant au marché, l'ont assommée et jettée dans le canal d'ou elle fut tirée sans secours, pour avoir conté de sorcellerie, ce qui fait un procés qui se terminera je crois a une rigoureuse de mort pour accommodement, car les sorciers comme bien d'autres l'apprendront a leurs depens a la fin de la loi.

j'avois soupçonné que les chenilles ont eté enlevées d'autre pays au bourbourg par un tourbillon de vent du sud. [illegible] pour la violence dont il etoit lors quand elles ont eté transportées, elles ont fait ravages en differens endroits de la chatellenie de bourbourg qui se trouve sur cette direction de l'orage a la [illegible]

on a remarqué que les lieux laissés par les chenilles: si cela.

persuadé que cet effet doit être attribué aux exhalaisons sulfureuses,
plutot qu'à la vibration des eclairs, j'ay conseillé de tirer des canons
dirigés de façon que le vent dispersat la fumée sur les lieux
attaqués par les chenilles. mais la physique n'a point de credit
ici, s'il y avoit fort à craindre qu'elle n'y passat pour une
sorcellerie.
j'ay fait vuider ces chenilles, j'ay raisonné qu'elles etoient de
l'espece de celles qui produisent les papillons blancs. tous nos jardins
avoient été infectés, je n'en ay jamais tant vu quoique
l'hiver ait été si rigoureux que le 29 de janvier le vin
gela jusque sur la table auprés d'un bon feu dans ma chambre
plafonnée et tres close. ceux qui ont des thermometres
m'ont assuré que la nuit precedante, le froid avoit été de
prés de deux degrés plus fort qu'en 1709. ce qu'il y a de certain c'est
la seule époque où j'aye été obligé de degeler l'y garnir le
vin gardé même dans de bonnes caves ou dans des chambres
closes.
j'ay exposé quelques unes de ces chenilles a la fumée,
j'en ay arrosé quelques autres avec une eau de chaux
tres foible, j'en ay saupoudré d'autres avec du tabac, elles
ont toutes peri tres promptement; je ne crois pas pouvoir
rien conclure de ces experiences, parceque les chenilles ayant
été portées dans une boëte de ferblanc bien fermée, elles
m'ont paru malades. et j'ay remarqué depuis sur l'espece
qu'on appelle *vinula*, qu'elles changent en tres peu de
temps de couleur, et qu'elles deviennent malades, lorsqu'elles
sont renfermées dans une boëte même spatieuse.
on doit craindre le même fleau pour l'année prochaine, car nos
arbres sont tous couverts de cocons de chenilles.